Axe 4: OFFRE DEPLOYEE EN INTRA ET GHT

# Module n°2 : Formation-action des acteurs de l'établissement

### **Contexte**

En fonction des résultats de la phase de diagnostic, chaque établissement ou groupe d'établissements définira le programme personnalisé de ce module: gestion statutaire, reclassement, dispositifs de formation, CEP et mobilité professionnelle, etc.

Durée : jusqu'à 6 jours (en 3 séquences)

## **Objectifs**

- Identifier les enjeux d'une politique de prévention et de gestion de seconde partie de carrière
- Maîtriser et définir les modalités de mise en œuvre du maintien dans l'emploi et de gestion des situations d'inaptitude ou de handicap
- Appréhender les modalités d'accompagnement de mobilité des professionnels

## Renseignements complémentaires

Les modules 2 et 3 peuvent être mobilisés de façon indépendante.

Les durées et les contenus des thématiques de formation-action et d'appui opérationnel dépendent du diagnosticcadrage réalisé dans le cadre du module 1.

#### Pour plus d'informations :

Audrey DAVID - 04.91.17.71.28 - a.david@anfh.fr

**Exercice** 

2025

**Code de formation** 

4.04

Nature

**AFN** 

Organisé par

FORMAVENIR PERFORMANCES

Durée

42 heures